

L'entreprise comme institution et rationalité II

Séminaire du Collège International de Philosophie, en collaboration avec le Cresppa-LabTop, et le programme ANR PhilCenTrav.



Organisation : Lucas Paltinieri

Programme 2014-2015

Nous poursuivrons cette année le travail de l'année dernière sur la notion de rationalité d'entreprise tout en adoptant une approche plus historique. Comme Hélène Vérin l'a montré, l'apparition de la figure de l'entrepreneur vers le milieu du XVIII^e siècle est liée à une subversion de l'ordre des corporations et des métiers de l'Ancien Régime qui annonce l'entrée en scène du capitalisme. La mutation sémantique des mots d'« entreprise » et d'« entrepreneur » témoigne de leur association à l'univers du risque et de l'incertitude qui caractérise le monde économique au moment même où le mot d'« économie » quitte le domaine de l'administration domestique pour indiquer la sphère élargie des échanges et de la circulation commerciale. En même temps, le domaine « économique » de l'administration domestique commence à être associé à la sphère du « maniement » des hommes et des animaux. C'est là qu'il faut trouver les origines d'une rationalité gestionnaire qui migrera ensuite dans le domaine industriel.

L'entrecroisement historique de ces deux logiques a fait de l'entreprise elle-même une sorte de point aveugle de la gouvernamentalité libérale. C'est bien cette invisibilité de l'entreprise dans la théorie économique qui a permis paradoxalement son extension indéfinie à tous les domaines de l'activité humaine. Dans une optique généalogique, il ne s'agit pas simplement de faire l'histoire de l'entreprise, mais de provoquer une interférence entre passé et présent et de renforcer ainsi l'apport critique que la philosophie peut apporter à une réflexion sur l'entreprise. C'est pour cette raison que, comme l'année dernière, nous écouterons également des sociologues et des philosophes pour réfléchir sur les rationalités empiriques qui président à l'organisation du travail dans l'entreprise contemporaine. D'autre part, nous nous intéresserons cette année plus particulièrement aux alternatives émergentes par rapport aux formes classiques de l'entreprise (approches institutionnalistes, entrepreneuriat collectif, entreprise autogérée).

Mercredi 4 mars : Introduction : Luca Paltrinieri

Histoire des concepts, des rationalités, des pratiques : quelle généalogie pour l'entreprise ?

Mercredi 18 mars : Luca Paltrinieri

L'avenir sans destin : naissance de l'entrepreneur

25 mars 2015 : Stéphane Haber (Sophiapol, Université Paris Ouest Nanterre – La Défense)

« La forme entreprise dans les théories sociales critiques ».

8 avril 2015 : Antonella Corsani (ISST – Université de Paris 1)

Les nouvelles formes de travail et d'entreprise et notamment de « Coopaname : une entreprise politique en devenir ».

6 mai 2015 : Martin Giraudeau (London School of Economics)

“Le business plan incliné. Sur la mécanique du capitalisme”. La séance portera sur l'influence de la mécanique newtonienne sur les pratiques d'affaires au 18ème siècle, notamment à partir du cas des projets d'entreprises de la famille Dupont de Nemours.

20 mai 2015 : Isabelle Bruno (CERAPS, UMR 8026, CNRS/Université Lille II)

« Le management d'entreprise comme “technologie bavarde” : enquête dans les archives de Xerox ».

3 juin 2015 : Osvaldo Lopez-Ruiz (INCIHUSA-CONICET, Mendoza/IHEID, Genève)

Chercheur en sociologie et professeur à l'Université de Mendoza, actuellement fellow à l'Institut de Hautes Etudes Internationales de Genève, Osvaldo Lopez-Ruiz travaille depuis des nombreuses années sur l'éthique entrepreneuriale inscrite dans un double processus d'“humanisation” du capital et de “capitalisation” de l'homme. Son travail de terrain, conduit auprès de cadres des grandes entreprises multinationales au Brésil, a donné lieu à un livre, *Os executivos das transnacionais e o espirito do capitalismo. Capital humano e empreendedorismo como valores sociais* (Rio de Janeiro, Azougue Editorial, 2007) où il examine la diffusion de la notion de “capital humain” du point de vue des pratiques de subjectivation des travailleurs et des consommateurs.